CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7562** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Raison sociale : SOCIETE VERNIOLLAISE DU BATIMENT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/06/2025

Sigle : SO.VE.BAT

Capital : 100 000

52 BIS AVENUE DE LA RIJOLE
09100 PAMIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 72 B 11

Siret : 776 688 335 00020

Téléphone : 05 61 68 02 74 **Fax :**

Portable : 06 85 43 87 73

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
LOPEZ ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Numéro caisse de congés payés : 7122071

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 477940U1247000/001 295988/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 477940U1247000/001 295988/0

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : a.lopez@sovebat09.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 836 080 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	10	24/04/2024
2132	Enduits aux liants hydrauliques		08/04/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	08/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 09:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.